

Un club, c'est bien plus
que du sport



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



COMITÉ REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



Novembre 2014 - n°27



RÉGION
AQUITAINE



Jean-Claude Labadie

(édito)

La fin de l'année 2014 est riche en événements pour le mouvement olympique et sportif aquitain.

Le traditionnel salon des sports dans son nouveau format : « VIVONS 100% SPORT » se déroulant sur 5 jours, va être le rendez-vous annuel de la quasi-totalité des ligues et comités, à travers le séminaire des ligues du CROS, la soirée des dirigeants et les multiples réunions de travail des uns et des autres.

Ce moment de partage et d'échange est assez unique en son genre et permet au MOSA (CROS et CDOS d'Aquitaine) de faire le point de son année.

La réforme des territoires en cours d'élaboration au parlement ne cesse de poser des questions et des interrogations pour lesquelles nous n'avons, à ce jour, aucune réponse structurée. La dimension géographique de la future région Aquitaine, telle qu'elle est prévue, suscite bien des interrogations quant à la gouvernance des structures sportives régionales, ligues et comités et à fortiori le CROS.

Le CNOSF et les fédérations sont plutôt discrets sur ce sujet et les CDOS s'interrogent sur leur avenir. Une réunion de travail avec nos collègues du Limousin et du Poitou Charente est prévue à la mi-novembre pour essayer de penser le futur.

Le chantier de la nouvelle Maison des Sports de Talence avance plus vite que prévu, puisque la remise des clefs doit se faire fin mai 2015. Ceci dit, le CROS, les comités et les ligues occupant la Maison du 119 boulevard Wilson, utiliseront la période estivale pour déménager, accueillir les nouveaux arrivants et prendre en main un outil très différent de l'actuel dans son format et son mode de fonctionnement. Un groupe de travail est en place pour réfléchir à la gestion et au bon fonctionnement de cette maison.

Cerise sur le gâteau, la commission des territoires du CNOSF a sollicité le CROS pour être l'organisateur des Assises Nationales des CROS, CDOS et CTOS les 23 et 24 janvier 2015. Nous avons répondu favorablement car nous avons eu l'assurance de la part de l'exécutif du Conseil Régional que cette manifestation pourrait se tenir dans les locaux de l'hôtel de Région, ce qui est une aide très précieuse à tout point de vue.

La saison sportive écoulée a été riche en résultats de haut niveau pour nombre de disciplines tant au national qu'à l'international et nous tenons à féliciter les compétiteurs pour leurs performances et les bénévoles pour leur engagement. Nous souhaitons que la saison en cours soit aussi prolifique sinon plus, en résultats sportifs de haut niveau, pour que le sport continue d'être une des belles vitrines de l'Aquitaine.

Jean Claude Labadie
Président du CROS d'Aquitaine

Rencontre de l'Interrégion Sud-Ouest de l'automne 2014



Réunion, les 15 et 16 octobre 2014 en Aveyron, l'Interrégion Sud-Ouest composée des élus et des salariés des CROS et des CDOS des régions d'Aquitaine et Midi-Pyrénées était appelée à travailler sur deux thèmes importants : les effets de la réforme territoriale sur la structuration du mouvement sportif français et le projet de convention entre le CNOSF, les CROS, les CDOS et les CTOS.

Suite aux Assises des CROS, CDOS et CTOS organisées les 17 et 18 janvier 2014 au CNOSF et de la présentation de leurs conclusions au Conseil d'Administration du CNOSF en avril, il a été acté le principe de la signature à l'échelle de chacun des territoires régionaux, d'une « convention » entre le CNOSF et le CROS/CTOS et les CDOS concernés. Se voulant préciser la feuille de route sur 6 thématiques déléguées, cette « convention » se veut matérialiser leurs engagements au service du mouvement olympique et sportif d'une part et des territoires d'autre part.

La rencontre de l'Interrégion Sud-Ouest de l'automne 2014 est l'occasion pour le mouvement sportif des régions d'Aquitaine et Midi-Pyrénées de se positionner, d'affirmer leurs rôles pour cette olympiade et de préparer l'avenir. Le prochain rendez-vous est donné à l'occasion des Assises des CROS, CDOS et CTOS qui se dérouleront les 23 et 24 janvier à l'hôtel de région de Bordeaux avec le soutien du Conseil régional d'Aquitaine.

SOMMAIRE

- p 2/3 > Dossier : En Aquitaine, une stratégie forte :
"Sport et handicaps : pour une pratique sportive partagée"
- p 4 > Citoyenneté et développement durable
> Sport de nature
- p 5 > Sport santé
> Sports nautiques
> Sports aériens
> Sport et handicap
- p 6 > Actualités
> Brèves
- p 7 > Réponse d'experts
> Carte d'identité : Comité d'Aquitaine de Natation
> Portrait : Président de la Ligue d'Aquitaine de Volley-ball
- p 8 > Informations
> Formation

EN AQUITAINE, UNE STRATÉGIE FORTE, « SPORT ET HANDICAPS : POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE »

Dossier

Rendre accessible la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap.

Sur plus de 840 000 licenciés sportifs aquitains et malgré une augmentation de 33% sur les 5 dernières années, environ 7 000 personnes pratiquent au sein des fédérations sport adapté et handisport (chiffres CNDP 2014). On estime à 500 le nombre de personnes handicapées dans les clubs valides. 1% des licences sportives est donc détenu par des personnes en situation de handicap alors que celles-ci représentent 10% de la population française.

Une politique volontariste

Depuis 2006, l'Aquitaine a mis en œuvre une politique volontariste pour faire en sorte que les personnes atteintes d'un handicap, de quelque nature que ce soit, puissent, comme les valides, accéder aux pratiques sportives, dans les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge. Cette démarche s'est concrétisée dans une structure commune dénommée : « Plateforme régionale : sport et handicaps pour une pratique sportive partagée ».

Une « Plateforme régionale : sport et handicaps pour une pratique sportive partagée ».

Cet outil de coopération piloté par la DRJSCS et le CROS Aquitaine est le fruit d'un travail concerté entre les services de l'Etat en charge du sport, du mouvement sportif, de la Ligue Sport Adapté Aquitaine et du Comité Aquitaine Handisport, des collectivités territoriales, des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, des institutions et établissements de recherche et de formation, des professionnels de l'encadrement des activités physiques et sportives adaptées et des professionnels de l'action médico-sociale. La réalisation d'une enquête régionale, dès 2005, a permis d'impulser la base d'une politique s'articulant autour de 5 thématiques (communication, labellisation, étude et prospective, formation, emplois).

Le projet stratégique 2014/2017

En 2014, le 3e projet stratégique de la plateforme a été validé en faisant évoluer les objectifs mais également le mode de pilotage. Vous pouvez le consulter en détail sur www.aquitaine.drjscs.gouv.fr/Handicap-pour-une-pratique.

L'objectif est de développer la pratique sportive des personnes handicapées dans une perspective d'égalité d'accès aux sports et aux loisirs et de mixité sociale.

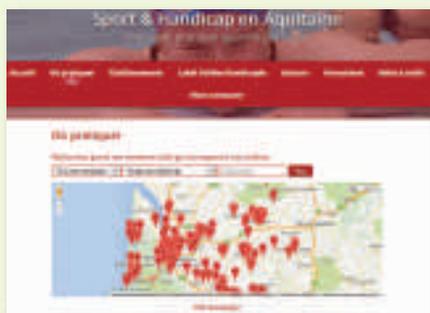
Deux approches complémentaires pourront permettre de faire progresser cette démarche. D'une part, il est nécessaire de faire évoluer l'offre, provenant des structures sportives qui est insuffisante ; d'autre part, il convient de s'attacher à susciter la demande d'activités par les personnes handicapées elles-mêmes pour leur donner le goût de la pratique et leur "montrer le chemin" du club ou de l'association.

Les axes prioritaires pour les années à venir :

- promouvoir l'accessibilité par une labellisation des structures sportives,
- favoriser la compétence par la formation de professionnels de l'encadrement et des bénévoles de l'accompagnement,
- promouvoir les études et recherches dans le domaine de l'amélioration de la santé par le sport des personnes handicapées,
- évaluer les besoins,
- développer la communication d'une image positive du sportif handicapé,
- accompagner le processus de performance sportive.

Des outils au service du mouvement sportif

La pratique sportive par les personnes handicapées peut concerner toutes les formes d'activités, tous les âges, tous les niveaux (de la découverte à la haute compétition), ainsi que tous les espaces (de l'équipement sportif spécialisé aux espaces naturels et de pleine nature). Pour accompagner les ligues et comités sportifs régionaux et départementaux ainsi que les clubs aquitains dans leurs réflexions et actions plusieurs outils et dispositifs existent et sont à leur disposition.



Découvrez le nouveau site internet « Sport & Handicap en Aquitaine » : www.sport-handicap-aquitaine.org

Cet outil entièrement accessible, clair, épuré et interactif souhaite favoriser l'accès pour tous handicapés et valides à l'ensemble des informations concernant la pratique sportive partagée en Aquitaine. Une présentation du Label Valides-Handicapés, une identification des acteurs régionaux et départementaux, des formations, des aides financières y sont proposés. Les visiteurs sont également invités à réaliser des recherches par filtre (handicaps, disciplines, localités) afin de localiser les clubs et les établissements spécialisés en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap. Les visiteurs du salon « VIVONS 100% SPORT » organisé du 7 au 11 novembre 2014 au parc des Expositions de Bordeaux-Lac sont invités à le découvrir sur le stand du CROS et dans l'espace réception (hall1).

Une procédure de labellisation

Le label « Sport et Handicap » est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir, et permettant de prendre en compte les besoins inscrits dans la loi du 11 février 2005. Ce label identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés, projet d'accueil de l'association), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale). Il résulte d'un partenariat entre les services de l'État (« Jeunesse et Sports »), le mouvement sportif aquitain (CROS, CDOS et ligues spécifiques) et les professionnels du handicap. En 2014, c'est plus de 300 clubs qui sont labellisés au niveau aquitain. + d'infos sur www.sport-handicap-aquitaine.org

Un plan régional de formations

Des sessions adaptées et adaptables sont proposées sur tout le territoire régional, avec une équipe de formateurs issue des services « Jeunesse et Sports », du CREPS, des comités handisport, sport adapté et des CDOS. Des sessions d'informations et de sensibilisation coordonnées par le CROS Aquitaine sont organisées gratuitement pour les bénévoles sportifs par les CDOS dans chaque département. Retrouvez les formations sur www.sport-dirigeant-formation.org et www.sport-handicap-aquitaine.org (« rubrique formation »).



Présentation du Comité Handisport d'Aquitaine

Présidé par Dominique Nadalié, ce comité créé en 1972. a pour objectif l'accès et le développement des pratiques physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel (déficience visuelle/auditive). Affilié à la Fédération Française Handisport, il représente près de **89 associations ou sections sportives, plus de 1 500 licenciés pour plus de 20 000 pratiquants et 5 comités départementaux** (1).

Les actions du comité s'appuient sur 5 axes prioritaires

La professionnalisation : pérenniser les postes, assurer la professionnalisation et un maillage du territoire.

Le développement du Sport pour Tous : permettre à tous de pratiquer, structurer l'offre de pratique, fidéliser les clubs et les licenciés, attirer de nouveaux pratiquants.

La formations/informations : organiser des formations qualifiantes et des modules de découverte (formations sportives, médicales et paramédicales, de bénévoles, approche du handicap).

La détection /Elite/Compétitions : suivre et accompagner les jeunes, soutenir les athlètes aquitains.

Sport et Santé : garantir un développement harmonieux (sport et prévention, actions anti-dopage, mixité Handi-Valides).

Des valeurs, une identité...

Singularité : prendre en compte les particularités pour proposer une offre adaptée et sécurisée

Autonomie : améliorer les capacités physiques et l'indépendance

Epanouissement : s'accomplir par le sport, améliorer l'estime de soi, mieux appréhender sa place dans la société

Expertise : connaissance du milieu, des différents publics et des activités physiques et sportives adaptées

Multisports : caractère multisports et multi handicaps qui fait la richesse de la pratique

+ d'infos : www.handisport-aquitaine.fr



Présentation de la Ligue Sport Adapté d'Aquitaine

Présidé par Jean Claude Ribert, la Ligue s'adresse aux sportifs en situation de handicap mental et atteints de troubles psychiques, troubles de l'adaptation. Elle **regroupe 5 610 licenciés, 90 associations sportives affiliées à la Fédération Française Sport Adapté et 5 comités départementaux** (1).

Le Projet de développement du Sport adapté 2012/2016 poursuit 4 finalités prioritaires

- La promotion et développement des activités physiques et sportives adaptées pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique en fonction des capacités de chacun.
- L'accès à la citoyenneté et la lutte contre les exclusions.
- La préservation de la santé des personnes (lutte contre la sédentarité, maintien de l'autonomie, prévention des complications liées au handicap, ...).
- L'amélioration de la qualité de la prise en charge des sportifs par leur encadrement et leurs accompagnants des secteurs sportif, sanitaire et médico-social.

Ce projet pluriannuel de développement s'articule autour de 3 axes

- L'axe "fédéral"
- L'axe "sanitaire et médico-social" en lien avec l'ensemble des établissements et des acteurs institutionnels.
- L'axe "mouvement sportif ordinaire": Développement des partenariats avec les clubs et comités sportifs ordinaires.

Une convention d'Equipe Technique Régionale (ETR), signée avec la DRJSCS, identifie en outre les responsables de commissions techniques et supports, ainsi que les coordonnateurs sportifs.

+ d'infos : sportadapteaquitaine.fr

(1) Données 2014 communiquées par la ligue Sport Adapté d'Aquitaine et le comité Handisport d'Aquitaine

Quelques contacts en Aquitaine

Aquitaine :

CROS : Dominique Nadalié, président de la commission handicap et Grégoire Gouzi, chargé de mission gregoire.gouzi@crosaquitaine.org

DRJSCS : Gilles Chambaretaud, 05 56 69 38 05, gilles.chambaretaud@drjscs.gouv.fr

Ligue Sport Adapté : Hélène LANGLADE, 05 57 22 42 18, helene.langlade@ffsa.asso.fr

Comité Régional Handisport : Alban MICELI, 05 56 86 80 03, a.miceli@handisport-aquitaine.fr et Ophélie DUCOS

Dordogne :

CDOS : Florent Petit, 05 53 45 51 14, f.petit@cdos24.org

DDCSP : Vincent CHAUBET, 05 53 03 66 49, vincent.chaubet@dordogne.gouv.fr

Gironde :

CDOS : Christine Larralde, 05 56 00 99 05, c.larralde@cdos33.org

DDCS : Jean-Yves COUSOT, 05 57 01 91 40, jean-yves.cousot@gironde.gouv.fr

Landes :

CDOS : Françoise Gabillard, 05 58 05 96 85, cdos40@wanadoo.fr

DDCSPP : Caroline NITA, 05 58 05 76 83, caroline.nita@landes.gouv.fr

Lot et Garonne :

CDOS : Alexis Couturier, 05 53 48 32 50, alexiscouturier@franceolympique.com

DDCSPP : Laurent POTTIER, 05 53 98 66 44, laurent.pottier@lot-et-garonne.gouv.fr

Pyrénées Atlantiques :

CDOS : Florence Forsans, 05 59 14 18 50, pyreneesatlantiques@franceolympique.com

DDCS : Céline EYGUN, 05 59 82 52 01 (Pau), celine.eygun@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

et Alain MEUNIER, 05 59 52 60 67 (Antenne de Bayonne), alain.meunier@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Retrouvez tous les contacts sur www.sport-handicap-aquitaine.org rubrique « acteurs ».



CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les priorités de la Commission Citoyenneté, Développement Durable

La dernière réunion de la commission Citoyenneté et Développement Durable du CROS d'Aquitaine a permis de réaffirmer les priorités et les actions phares du groupe de travail, présidé par Claude Deriau-Reine.

- La valorisation du label « Développement durable, le sport s'engage® »
- La promotion du bénévolat
- L'animation du Centre Ressources Aquitain pour un Sport Durable : www.crosaquitaine.org/sportdurable

Valorisation du label « Développement durable, le sport s'engage® »

Le CROS d'Aquitaine a souhaité valoriser les porteurs d'événements labellisés « Développement durable, le sport s'engage® » durant la soirée des dirigeants organisée le 8 novembre sur le salon VIVONS 100% SPORT. Ces initiatives exemplaires en faveur d'un sport durable sont récompensées par un diplôme dont l'ambition est de valoriser l'engagement des structures et d'inciter celles qui ne sont pas encore engagées.



Promotion du bénévolat

Si pour certaines ligues et comités sportifs il est important de consolider la place des bénévoles, d'autres rencontrent des difficultés pour recruter de nouvelles forces vives.

Depuis plus de 2 ans, le CROS d'Aquitaine s'est engagé dans une politique d'action définie autour d'une campagne de valorisation des bénévoles (www.170000mercis.com), d'événements de promotion, d'un dispositif de formation (www.sport-formation-dirigeant.org) ou encore la mise à disposition d'outils tel le guide « Recrutement et valorisation du bénévole sportif ». Dans cette continuité et pour répondre au mieux aux besoins du territoire, le CROS, en collaboration avec les CDOS aquitains et ses partenaires institutionnels, travaille sur la réalisation de flyers à destination des clubs et plus particulièrement des adhérents et nouveaux adhérents. C'est dans une dynamique collaborative que le CROS souhaite réaliser ce nouvel outil dont l'ambition est de doter les associations d'un document clair et ludique favorisant le recrutement de bénévoles.

Parallèlement, le CROS d'Aquitaine travaille également sur la mise en place d'un « collectif de bénévoles » qui pourrait apporter un appui aux associations sportives dans l'organisation de manifestations d'envergure leur permettant en contrepartie d'acquérir une expérience reconnue par le mouvement sportif.

(contact : stephanie.renaud@crosaquitaine.org)

Création d'une coopérative d'achats éthique et solidaire

Le CROS d'Aquitaine s'engage en participant à l'association « La Ristourne : coopérative d'achats éthique et solidaire ». Cette association, créée le 16 juillet 2014, est née de la volonté d'un collectif de structures et de réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire aquitains de s'unir afin de :

- Simplifier leurs procédures d'achats et gagner du temps,
- Réaliser une économie sur les achats réalisés,
- Lancer une dynamique collective entre acteurs de l'ESS,
- Améliorer et sécuriser la qualité des produits en développant notamment les achats responsables.

Le CROS d'Aquitaine est pleinement investi dans ce projet et siège au Conseil d'Administration de La Ristourne en tant que membre fondateur où il est représenté par Claude Deriau-Reine.

La Ristourne souhaite recruter, dès janvier, un acheteur destiné à constituer le premier catalogue d'offres et de fournisseurs référencés, permettant très prochainement au mouvement sportif aquitain de bénéficier des services de l'association !

(contact : jose.garcia@crosaquitaine.org)



SPORT DE NATURE

Harmonisation des balisages sur le territoire aquitain

La commission « Sports terrestres » du CROS Aquitaine, présidé par Alain Courpron, a repris de son activité et travaille sur l'harmonisation des balisages sur le territoire aquitain. Ce projet a pour objectif de porter à la connaissance des pratiquants l'existence des sentiers, sites et itinéraires en rendant plus lisible l'offre du territoire tout en créant une dynamique de réseau avec les instances locales, départementales et régionales pour mieux valoriser les sports terrestres.

Les comités ou ligues régionales de sport terrestre désireuses de s'investir dans le projet sont invités à intégrer la commission « Sports terrestres » du CROS Aquitaine (contact : stephanie.renaud@crosaquitaine.org).



SPORT SANTÉ

Journée Européenne sur la Pubalgie

La 1ère Journée Européenne sur la Pubalgie a eu lieu le 3 octobre à la Cité Mondiale de Bordeaux.

Sensible au rôle des professionnels de santé auprès des sportifs tant sur le plan thérapeutique que préventif, le CROS d'Aquitaine représenté par Claude Labanère, médecin du CROS, était partenaire de cet évènement. Cette journée a réuni les meilleurs spécialistes français et européens sur le sujet et avait pour objectif de faire le point sur la prise en charge de la pubalgie et d'exposer les dernières avancées diagnostiques et thérapeutiques dont peuvent bénéficier les sportifs de tous niveaux.

200 professionnels de santé étaient présents : médecins et chirurgiens du sport, médecins physiques et de réadaptation, rhumatologues, radiologues ainsi que masseurs-kinésithérapeutes et préparateurs physiques.

Fort du succès des échanges entre équipes pluridisciplinaires venues des différents pays européens, le rendez-vous a été pris dans deux ans pour une prochaine édition.

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site de la clinique du sport de Bordeaux Mérignac www.cliniquedusport.fr



SPORTS NAUTIQUES

Créer et dynamiser un réseau régional sur les sports nautiques

La commission « Sports nautiques » du CROS d'Aquitaine, présidée par Pierre Trichet, souhaite s'engager sur l'analyse des activités nautiques en Aquitaine et à ce titre propose un stage sur la réalisation d'une étude ayant pour sujet « Le monde des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques en Aquitaine ». Cet état des lieux global a pour ambition de mieux accompagner les sports nautiques et les membres de la commission nautique dans la promotion et le développement des différentes disciplines sur le territoire aquitain.

+ d'infos sur www.crosaquitaine.org rubrique « activités du CROS/sport de nature »

SPORT AÉRIENS Un concours pour découvrir les sports aériens aquitains

Dans le cadre du salon « VIVONS 100% SPORT » organisé du 7 au 11 novembre à Bordeaux-Lac, d'un protocole d'accord et de sa politique de promotion et de développement des sports aériens, le Conseil Interfédéral des Sports Aériens (Commission CRISA du CROS d'Aquitaine) et AEROCAMPUS Aquitaine, ont organisé un concours sur le thème des sports aériens à destination des étudiants, usagers et salariés d'AEROCAMPUS Aquitaine et du grand public.

Les ligues et comités du CRISA ; vol libre, vol à voile, aéromodélisme, parachutisme, aéronautique et ULM ; se sont mobilisés pour faire découvrir leurs pratiques au travers de baptêmes et de vols d'initiation. De nombreuses places pour assister au salon « VIVONS 100% SPORT » ont également été mises en jeu pour découvrir l'ensemble des sports aériens d'Aquitaine réunis sur le stand CRISA et plus de 100 disciplines sportives.



SPORT ET HANDICAP



4e Forum « Tourisme, Loisirs, Culture, Sports et Handicaps »

Le CROS d'Aquitaine et la DRJSCS Aquitaine ont conjointement tenu un stand à l'occasion du 4e Forum Aquitaine « Tourisme, Loisirs, Culture, Sports et Handicap » le mercredi 1er octobre à Mérignac.

Considéré comme le trait d'union entre les offres accessibles et les besoins liés au handicap en Aquitaine, ce forum a permis de présenter le nouveau site internet « Sport & Handicap en Aquitaine » dans sa phase de test.

Véritable base de données régionale, cette plateforme d'information sur le sport et la pratique en mixité est voulue accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi les visiteurs handicapés et non handicapés étaient invités à répondre à un questionnaire de satisfaction après avoir navigué sur le site www.sport-handicap-aquitaine.org.

Les retours des utilisateurs ont permis d'améliorer l'outil officiellement présenté du 7 au 11 novembre sur le salon "VIVONS 100% SPORT" 2014.

ACTUALITÉS

Loi sur l'égalité professionnelle



Suite à la promulgation de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4/08/2014, tout salarié qui contracte un pacte civil de solidarité bénéficie, à cette occasion, d'un congé de 4 jours donnant lieu au maintien de sa rémunération (art. L. 3142-1 c. trav. modifié).

Les salariés de la branche du sport sont concernés par cette mesure. Toutefois, cette disposition nouvelle ne conduit pas à un alignement du régime du PACS sur celui du mariage, étant donné que la CCN du sport octroie spécifiquement 5 jours de congés en cas de mariage alors que la loi n'accorde que 4 jours (art. 7.2 CCNS).

Dès lors, un salarié du sport ne peut donc prétendre qu'aux 4 jours légaux, l'employeur étant libre de faire plus.

Par ailleurs, la loi instaure une protection contre le licenciement au profit du père salarié pendant les quatre semaines suivant la naissance de son enfant. Durant cette période, l'employeur ne pourra pas rompre le contrat de travail du salarié, sauf s'il justifie d'une faute grave de l'intéressé ou de son impossibilité de maintenir ce contrat pour un motif étranger à l'arrivée de l'enfant (art L. 1225-4-1 C.trav).

Entretien professionnel : nouvelles obligations

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, a créé un entretien professionnel, tous les 2 ans, en vue d'examiner les perspectives d'évolution des salariés.

Cet entretien est obligatoire dans toutes les entreprises, quel que soit leur effectif. Il concerne tous les salariés, sans conditions d'ancienneté, ni de statut, quelle que soit la nature de leur contrat de travail (CDD, CDI, CDDI, contrat de travail à temps complet ou à temps partiel, etc...).

Cet entretien a pour objet de passer en revue les perspectives d'évolution professionnelle en termes de qualifications et d'emploi (Article L. 6315-1, al 1 C.trav). Il est l'occasion pour l'employeur, d'évaluer les besoins en formation du salarié. En revanche, cet entretien ne doit pas porter sur l'évaluation professionnelle du salarié. Il conviendra donc de prévoir des entretiens professionnels distincts des entretiens annuels d'évaluation.

Par ailleurs, chaque salarié doit être informé de son droit à cet entretien lors de son embauche. Toutefois, qu'en est-il pour les salariés déjà en poste ? La Direction Générale du Travail ne s'est pas encore prononcée sur ces questions. Cependant, il semble que les salariés en poste devraient pouvoir bénéficier d'un entretien sans délai. L'employeur pourra alors procéder à une information générale sur leur droit à bénéficier d'un tel entretien.

En outre, même si le salarié a bénéficié d'un entretien professionnel moins de 2 ans auparavant, l'employeur est tenu de proposer cet entretien après certaines périodes d'absence énumérées par la loi. Dans ce cas, la proposition d'entretien sera établie par un document écrit dont une copie est remise au salarié.

Tous les six ans, l'entretien professionnel fait un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié. Il permet d'apprécier si le salarié a suivi au moins une action de formation, a acquis des éléments de certification par la formation ou la validation des acquis de l'expérience (VAE), et a bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

En tout état de cause, chaque entretien professionnel donnera lieu à la rédaction d'un document dont une copie sera remise au salarié.

+ d'infos sur www.cosmos.asso.fr

BRÈVES

La vie du CROSA

Les services du CROS seront fermés du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus (réouverture le lundi 5 janvier à 9h).

La Maison des Sports d'Aquitaine

Nous souhaitons la bienvenue à 2 nouvelles personnes en service civique qui rejoignent l'équipe des permanents de la Maison des Sports d'Aquitaine. Bastien DROBNIIEWSKI (du 13 octobre 2014 au 12 mai 2015) et Hélène BENESSIS (du 3 novembre 2014 à fin mai 2015) ont été recrutés par la Ligue d'Aquitaine de Baseball.

Les adhérents du CROS

Suite aux différentes Assemblées Générales Électives, Guy Lassidouet a été élu président du Comité d'Aquitaine de Danse et Franck Serve élu à la présidence du Comité d'Aquitaine de Course Landaise.

Nous vous remercions d'informer le secrétariat du CROS de tout changement au sein de votre ligue ou comité (05 57 22 42 00 ou secretariat@crosaquitaine.org).

Le Cercle des Médaillés Olympiques Aquitains

Comme chaque année depuis 3 ans, les membres du Cercle des Médaillés Olympiques et Paralympiques Aquitains étaient invités à se réunir à l'occasion du Décastar de Talence le 20 septembre 2014.

Les 3 et 4 octobre 2014, en marge du championnat de France d'aviron de mer, le double médaillé d'argent Olympique Jacques Morel, 79 ans, a reçu la médaille de l'ordre national du Mérite. C'est un autre champion Olympique, Pascal Tournon, 41 ans, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000 puis d'argent en 2004 à Athènes et ancien élève d'Arcachon, qui lui a remis cette récompense avec respect et admiration.



Les partenaires du CROS

Christian Aubart a succédé à Bernard Séosse à la présidence du Medef Aquitaine.

ERRATUM

Suite à la parution du dernier journal « CROS Aquitaine info » n° 26, Patrick Bahègne, directeur régional de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine, a attiré notre attention sur le fait que la direction régionale n'avait pas changé de dénomination à la suite du dernier remaniement ministériel comme nous l'avions indiqué par erreur en page 6 du journal n°26. En effet, depuis la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP, 1 janvier 2010), les dénominations des directions régionales et départementales de l'Etat sont figées.



Réponse d'experts...

Me Arnaud PILLOIX, Membre de la Commission sport et entreprise du MEDEF, Avocat associé du cabinet ELLIPSE AVOCATS répond aux questions des dirigeants sportifs bénévoles aquitains.

Le contrat de travail intermittent est-il un outil adapté à l'emploi dans les associations sportives ?

Le contrat de travail intermittent a pour objet de prendre en considération l'existence, pour certains emplois, de périodes travaillées et d'autres non travaillées au sein d'une période de plusieurs semaines ou mois.

En matière sportive, il s'agit d'un contrat auquel l'association peut recourir notamment pour l'emploi d'animateurs, entraîneurs, éducateurs, moniteurs, mais également pour les emplois administratifs lorsque

l'association ferme pendant les vacances scolaires par exemple.

L'objectif est d'intégrer le fait que l'activité sportive au sein d'une association est très largement dépendante des périodes scolaires et de vacances. Pendant les premières, les salariés de l'association fournissent le plus souvent l'essentiel de leur travail. A l'inverse, pendant les vacances scolaires, l'activité est réduite, voire arrêtée.

Le contrat de travail intermittent permet d'intégrer cette variation d'activité et de rémunérer le salarié conformément aux heures réellement effectuées au cours de la saison.

Le contrat de travail intermittent est un contrat à durée indéterminée (CDI) dont les modalités d'exécution (jours travaillés, horaires d'encadrement d'activités, etc.) sont déterminées en début de saison et ajustables d'une saison à l'autre. Il n'est pas possible de recourir au contrat de travail intermittent pour des salariés en contrat de travail à durée déterminée.

Il s'agit donc d'un contrat offrant une stabilité d'emploi pour le salarié tout en aménageant une flexibilité pour l'association.

Posez vos questions sur le site du CROS d'Aquitaine (rubrique réponse d'experts) www.crosaquitaine.org ou contactez stephanie.poujade@crosaquitaine.org

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : Comité d'Aquitaine de Natation

Adresse du siège : 161 rue Judaique 33000 BORDEAUX

Email : ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr

Nom du président : Hélène TACHET DES COMBES

Site web : aquitaine.ffnatation.fr

Disciplines développées : natation course, plongeon, natation synchronisée, water polo, natation en eau libre + développement du savoir nager sécuritaire (test du Sauv'Nage mis en place par l'école de natation française) et nagez forme santé.

Public accueilli : tous les publics

Nombre de clubs en Aquitaine* : 72

Nombre de licenciés en Aquitaine* : 14 682

Répartition par départements* :

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot et Garonne	Pyrénées Atlantiques
Nombre de clubs	7	28	11	5	21
Nombre de licenciés	1 108	7 824	1 265	611	3 874

Objectifs de l'équipe dirigeante pour l'olympiade :

La formation (ERFAN), la filière d'accès vers le haut niveau, le projet associatif et sportif, les compétitions fédérales.

Principaux événements pour la saison 2014/2015 :

championnat de France 15 ans et moins à Agen, championnats N2 à Agen, étapes de la coupe de France eau libre organisées par la Gironde, plus l'organisation interrégionale en natation synchronisée.

Les champions aquitains :

Vincent DASSIE : 3 titres en brasse au championnat du Monde des maîtres
Jonathan ATSU, Manon VIGUIER, Lucas COMMENGES, Victor FILLAIRE,
Julia ALMEIDA : champion de France 2014 ; victoire de l'équipe d'Aquitaine en Coupe de France des Régions



PORTRAIT

Yves Labrousse

Président de la Ligue d'Aquitaine de volley-ball

Muté en région parisienne, il se tourne vers le volley-ball de 1968 à 1970 pour échapper à la solitude. L'année suivante, il crée à Périgueux une section loisir de volley-ball qu'il affine à la Fédération Française. Deux ans plus tard, il participe à des compétitions départementales et régionales avant de devenir président en 1980. De 20 licenciés, la section passera à 140. Cette expérience lui permettra de découvrir, d'apprendre, d'observer et de se former. Sollicité par son entourage, il prend la présidence du Comité Départemental de Dordogne et abandonne celle du club en 1990. Il est également membre du comité directeur de la ligue lorsque cette dernière est mise sous tutelle par la fédération en 2000. L'année suivante, il est élu président dans le but de « calmer les passions ». Croyant davantage aux projets qu'aux hommes pour fédérer, il construit, dès le lendemain, un plan d'actions. Réélu président, sa ligne de conduite demeure dans le respect des hommes mais toujours avec le référentiel des actions d'un projet de développement qui allie les différences. La structuration de la gestion et son expérience l'ont naturellement conduit vers le CDOS de Dordogne et le CROS d'Aquitaine dans diverses commissions s'y rattachant. Au sein de sa fédération, il s'attache à être force de proposition et s'engage davantage dans le domaine du beach volley. Très attaché à la promotion de son territoire par une pratique diversifiée pour tous, où le haut niveau doit trouver place, il n'ambitionne aucune responsabilité nationale.

“l’Agenda des Manifs”

Consultez l’agenda des manifestations sportives sur

www.crosaquitaine.org

Tous les mois, un communiqué informe la presse régionale des manifestations sportives majeures prévues en Aquitaine.

N’oubliez pas d’inscrire vos manifestations !

stephanie.poujade@crosaquitaine.org

Suivez-nous sur les réseaux !



facebook.com/CROSAquitaine



twitter.com/sportaquitaine

■ Directeur de la publication

Jean-Claude Labadie

■ Comité de rédaction

Jean-Claude Labadie,
Dominique Nadalié,
Stéphanie Poujade,
Stéphanie Renaud, José Garcia
et Grégoire Gouzi

■ Impression et maquette

Imprimerie Laplante, Mérignac

CROS Aquitaine - Maison des Sports
119 boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX
Tél. 05 57 22 42 00

Email : secretariat@crosaquitaine.org
www.crosaquitaine.org - ISSN 1951-1124

Imprim’vert Afin de préserver l’environnement, ce document est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, certifié écolabel européen. Impression réalisée par une entreprise Imprim’Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.



INFORMATIONS

Nouvelle Maison des Sports régionale de Talence

L’avancée des travaux de la Nouvelle Maison des Sports de Talence, dont l’ouverture est prévue pour l’automne 2015, suit son calendrier. Ce bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) a pour ambition de devenir un lieu d’échange, de partage et de mutualisation des ressources dans des conditions optimales.

Afin d’évaluer les besoins des ligues et comités sportifs qui seront hébergés dans ce bâtiment moderne de 3 000 m², le CROS d’Aquitaine a réalisé une enquête à laquelle vous avez été très nombreux à répondre, mettant notamment en avant la volonté de mutualiser un nombre important de services.

Un groupe de travail constitué de représentants du CROS, du Conseil régional d’Aquitaine et des différents corps de métiers se réunit tous les mois pour suivre l’évolution du chantier et s’assurer au mieux de l’adéquation entre les besoins des futurs occupants et la mise en œuvre des travaux.

Par ailleurs, une première visite avec les ligues et comités sportifs va être rapidement programmée, début 2015, afin que chacun puisse découvrir le bâtiment et se projeter dans ce nouvel outil au service du sport aquitain.



Sports subaquatiques : inauguration de la Base Fédérale d’Hendaye !

Près de 200 personnes se sont retrouvées le 4 octobre à Hendaye pour inaugurer les nouveaux locaux de la Base Fédérale du Comité Interfédéral Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (CIALPC). Gérée par le CIALPC, elle est un outil pédagogique et un support logistique au service des actions fédérales. Dédiée à la formation et à la pratique des sports subaquatiques, elle accueille dans des conditions idéales, les pratiquants pour des sorties en mer mais aussi les licenciés venus passer des diplômes fédéraux, professionnels ou bénévoles.



Avec plus de 500 plongeurs formés par an, la Base Fédérale d’Hendaye est une des références de la plongeée au niveau national.

FORMATION

Formation de bénévoles...

Inscrivez-vous sur www.sport-formation-dirigeant.org

De nombreuses formations sont proposées gratuitement par le CROS et les CDOS d’Aquitaine aux dirigeants sportifs bénévoles. Retrouvez toutes les formations proposées en Aquitaine et Inscrivez-vous sur www.sport-formation-dirigeant.org

Ce programme territorial concerté de formation s’adresse aux dirigeants bénévoles des ligues et comités sportifs d’Aquitaine. Il est coordonné par le CROS d’Aquitaine en collaboration avec les CDOS d’Aquitaine et la contribution de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d’Aquitaine, du CNDS et de la région Aquitaine.

Formation professionnelle...

Accompagner la professionnalisation des structures associatives

Dans le but d’accompagner la professionnalisation des structures associatives, le CROS et les CDOS d’Aquitaine ont réalisé, de mai à septembre 2014, une enquête adressée aux professionnels des ligues et comités sportifs régionaux et départementaux afin de réaliser un état des lieux des besoins en formation des salariés.

3 thématiques ont été plébiscitées par les participants au sondage : la communication, les logiciels de bureautique et la comptabilité. Ainsi, un programme de formations professionnelles élaboré par le CROS et les CDOS d’Aquitaine sera très prochainement proposé aux salariés des ligues et comités sportifs régionaux et départementaux.

Pour tout renseignement contactez michel.appriou@crosaquitaine.org